



LA FISA ET LA CIMR SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ADHESION DES OPERATEURS DU SECTEUR AVICOLE AU REGIME DE RETRAITE CIMR AI Moustakbal Individuel.

Casablanca le 28 novembre 2017 - Dans le cadre des actions d'accompagnement social des opérateurs du secteur avicole, la Fédération Interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA) et la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) ont conçu une offre de retraite destinée aux producteurs des viandes de volailles et d'œufs.

Cette collaboration a fait l'objet d'une convention de partenariat signée à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 20^{ème} édition du salon DAWAJINE 2017, présidée par Monsieur Aziz AKHANOUCHE, Ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Elle vise à proposer aux opérateurs du secteur avicole un produit de retraite adapté à leurs attentes.

Dans ce contexte, la CIMR a participé au salon DAWAJINE conjointement avec l'Association Nationale des Producteurs des viandes de volailles (APV).

La signature de cette entente intervient également suite à l'ouverture du régime de la CIMR à l'adhésion individuelle des personnes physiques, notamment les professions libérales et travailleurs indépendants. Une nouveauté introduite à l'issue de l'adoption par la caisse du nouveau statut juridique de Société Mutuelle de Retraite.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une Société Mutuelle de Retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2016, la CIMR comptait 6276 entreprises adhérentes, 615 934 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 164 435 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7719,09 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3779,70 millions de dirhams.

A propos de FISA

Communiqué de presse

Créée en 1995, la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA) est une organisation professionnelle structurée et dynamique au service du secteur avicole, des opérateurs et du consommateur qui a pour mission de :

- Représenter les intérêts de la profession auprès de l'administration de tutelle.
- Améliorer l'environnement technique et économique de la production et de la commercialisation des produits avicoles.
- Asseoir des ponts de communication avec les instances administratives pour un développement durable du secteur avicole.
- Informer, sensibiliser et encadrer les opérateurs du secteur avicole.
- Promouvoir les actions de communication en matière de la qualité et de la consommation des produits avicoles.